



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS
Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 2019

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, A. Chapart, L. Chapart, JL Goyot, C. Guiot, M. Nys

Pouvoir(s) adressé(s) au Club : G. Guiot, M-J. Pimpim, H. Toggwiler

Membre(s) excusé(s) : A. Legris

Membre(s) absent(s) :

Début de séance : **18h25**

Ordre du jour :

- 1* Validation du précédent compte-rendu.
- 2* Démission de Philippe Guillier, membre du Conseil d'Administration.
- 3* Compte-rendu de l'AG du Comité Départemental 21 de tir à l'arc.
- 4* Réunion « Labellisation ».
- 5* Préparation de l' « AG 2019 » en date du 24 janvier 2020.
- 6* Soirée « Récompenses OMS » le 17 janvier 2020.
- 7* Évolution du projet « Travaux du Foirail ».
- 8* Objectifs du Club en cours.
- 9* Pérennisation du Club et continuité.
- 10* Questions / Points divers.

Fin de séance : **20h15**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

N° SIRET 494826290 00020

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

1* Validation du précédent compte-rendu.

À la demande du Secrétaire, le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 9 novembre 2019 sera modifié en ajoutant Philippe Guillier dans les Membres du Conseil excusés à la réunion. Le compte-rendu n'ayant fait l'objet d'aucun autre rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire

2* Démission de Philippe Guillier, membre du Conseil d'Administration.

- Le 17 décembre 2019 Philippe Guillier, par mail adressé au Président, présente sa démission du Conseil d'Administration à compter du 18 décembre 2019 pour raison de santé. Le Conseil accepte cette démission. Le Conseil d'Administration et la Compagnie saluent et remercient chaleureusement l'archer bénévole qui a participé activement durant 10 ans à la réussite du Club en tant que Trésorier. Nous lui adressons tous nos vœux de meilleure santé.
- Une place est vacante au sein du CA.

3* Compte-rendu de l'AG du Comité Départemental 21 de tir à l'arc.

- Prix des licences : pas d'augmentation au niveau de la cotisation CD21.
- Stramit en achat groupé : CD21 a reversé 90€ suite à la participation de CNDS
- Trophée des Mixtes (Femme/Homme) Une manche en Salle entre 1/02 et 31/03 et une manche en Extérieur entre 1/04 et 1/06 – pour tout savoir <https://www.ffta.fr/pratiquer/decouvrir-et-pratiquer/trophee-des-mixtes> dates et inscriptions prochainement, surveillez vos mails.
- Pas de Championnat Départemental par équipe prévu à ce jour
- Aides aux Clubs pour les Championnats 21 - dotation versée par le CD21 (5€ par archer compétiteur du 21 participant) Note de frais des arbitres réglées par le CD21 ainsi que les factures Chronos-Tir.
- 2 Championnats de France Tir campagne organisé par CHENOVE. Le club sera aidé par le CD21 comme pour chaque Club.
- Rappel sur les mandats, tenue obligatoire pour les Championnats Régionaux – Attention le port du « jean » est interdit.
- Du fait des JO de 2020, les AG (année 2020) des Comités et Clubs devront être avancées. AG du CD21 prévue avant le 15 octobre → Clubs avant fin septembre 2020.
- Suite à l'émission sur la pédophilie passée sur A2 la Fédération rappelle l'attention qui doit être apportée à ne pas laisser un jeune seul avec un adulte.

4* Réunion « Labellisation ».

- Pour répondre au projet de refonte des labels par la FFTA une réunion de travail « remue-ménages » sera organisée et composée des Entraîneurs, Assistants Entraîneurs, Membres de la Commission « Labels » et d'Archers de chacune des catégories.
- Si vous êtes intéressés inscrivez-vous → Date prévue ~~15 février 16h00~~ le 18 janvier 16h30 au Club. (Correction par mail le 8/01 à tous les archers)

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 2019



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

5* Préparation de l'« AG 2019 » en date du 24 janvier 2020.

- Bilan Sportif → Greg = fait
- Bilan Financier → Marianne = réalisé
- Bilan Prévisionnel → Marianne = en cours de finalisation
- Prix des Licences → Le CA valide l'étude d'augmentation qui sera proposée en AG au vote des participants.
- Commissions → Responsables → Gilles a relancé les responsables pour finaliser le dossier de présentation
- Pour la saison 2019/2020 le CA renouvelle sa décision d'encourager les jeunes qui font des résultats en compétition (voir CA du 3 mars 2018 - barème)
- AG Saison 2020 : AGO du Club en septembre 2020 (voir § 3) → Greg voit pour la disponibilité de la salle. AGO de préférence pour le 18 Septembre
- Les vérificateurs des comptes du Club seront prochainement sollicités.

6* Soirée « Récompenses OMS » le 17 janvier 2020.

- Comme chaque année quelques archers seront récompensés pour leurs résultats et/ou leur implication dans le Club
- Partage du Repas après les récompenses ? → Pour les personnes intéressées faire mail à Greg.

7* Évolution du projet « Travaux du Foirail ».

- Pour éviter les problèmes de désinformation et de communication erronée, le Conseil d'Administration des Archers de l'Auxois rappelle à tous que la salle est un des espaces du Foirail gérés par la Ville de Semur en Auxois. La salle n'appartenant pas à la Compagnie, elle est gracieusement mise à disposition de l'Association pour la pratique du tir à l'arc et peut être utilisée pour d'autres manifestations, comme chaque année, par exemple, par le Comice Agricole.
- Concernant les travaux, la Mairie nous a demandé un avis circonstancié des Fédérations FFTA & FFH pour appuyer les demandes de subventions. → Hervé a en charge de faire signer le document par les 2 fédérations, action en cours à ce jour.

8* Objectifs du Club en cours.

- Date d'ouverture du Club durant les fêtes de fin d'année. → Gilles fera un mail
- Abri extérieur : l'abri a été monté, dans le froid, à la force des bras des bénévoles, merci à eux. Greg a négocié la toiture avec « Brico Marché » qui nous a fait un don. Reste à le mettre en place et trouver et installer un moyen de déplacement. Jean Louis négocie actuellement avec un vendeur de voiturette pour avoir des roues avec essieux.
- Projets des saisons à venir :
 - o Signalétique intérieure (Logos comme en extérieur + maxime) env. 500€
 - o Achats de filets de protection en remplacement (surtout si la salle se fait) env. 2000€
 - o Achat d'arcs de compétition pour prêt en location (2 arcs env. 900€)
 - o Formation des entraîneurs env. 400€ par entraîneur (pour mémoire l'OMS en rembourse une partie)
 - o Cibles rondes de compétition (certaines des cibles existantes sont HS)

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 2019



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- Autre table ou abri extérieur
- Solstice d'été 2021

9* Pérennisation du Club et continuité.

- Le dossier de demande de subvention OMS est en cours → Greg
- Continuité pour l'avenir du Club. Lors de L'AG de 2020 l'ensemble du CA est renouvelable ! Une réflexion est en cours pour renouveler par 1/2 ou par 1/3 les membres → si validation de principe, une AGE sera nécessaire pour modifier les statuts.

10* Questions / Points divers.

- Radio Avalon propose un système d'abonnement. OK du CA pour un test 1^{er} prix → Marianne
- Un de nos archers a été reçu au premier test du concours d'arbitre
- Une remarque est faite sur les pantalons des vêtements du Club. Ceux-ci ne seraient pas conçus pour la morphologie féminine → Action Commission Féminine
- De façon à permettre aux archers (Débutant, Confirmé, Handisport) de se connaître, l'idée d'un goûter en commun en début de saison est proposée. Le CA prend en compte cette idée.